

Portrait d'une femme libanaise

Introduction :

Dans le cadre du projet Migritude « parcours d'exil de femme » nous avons eu la chance d'interviewer Nisrine, une femme originaire du Liban. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, l'entretien a dû se faire via appel vidéo. Ce qui ne nous a toutefois pas porté préjudice lors de la réalisation de ce travail. Notre article contient donc le récit de son parcours d'exil en Belgique, les raisons qui l'ont poussée à partir et comment elle s'est adaptée à sa nouvelle vie. Nous traiterons également de la situation actuelle du Liban afin de mieux comprendre ses motivations et les enjeux d'une telle décision.

Contexte du pays :

Cette dernière décennie de troubles, causée principalement par le printemps arabe, a eu ces deux dernières années des répercussions et a créé des tensions au Liban. Une mauvaise gestion financière a mené le pays à la crise économique de 2019. Le Liban souffrant déjà d'un taux de chômage élevé dû à une forte immigration a vu sa monnaie, la livre libanaise, perdre énormément de sa valeur. En effet, suite à la guerre civile syrienne, deux millions de syriens ont fui leur pays et se sont réfugiés au Liban. Cette diminution de la livre place le pays sur la liste des plus endettés du monde, juste après le Japon et la Grèce. Il s'agit donc d'un problème économique majeur sans solution pour l'instant.



La situation du pays, la corruption et la perte de valeur de la livre libanaise ont endetté la population et l'a rendue méfiante et poussée à la révolte. Ce qui a donc créé des vagues de manifestations massives et d'une certaine violence.

Plus récemment, l'explosion qui s'est produite le 4 août 2020 à Beyrouth a semé le trouble dans la capitale, trouble qui s'est ensuite répandu aux agglomérations de la ville.

Tous les libanais cherchent donc à partir et à immigrer vers d'autres pays, notamment en Europe.

Parcours de femme :

Nisrine est une femme de 41 ans, originaire du Liban et plus précisément de la petite ville de Sehaileh qui se trouve à vingt kilomètres au Nord de Beyrouth. Elle parle couramment français, arabe et anglais. Elle a appris le français à l'école et est diplômée en tant qu'infirmière. Elle a par la suite travaillé pendant 17 ans en tant que telle dans un hôpital francophone où elle

rédigeait ses rapports en français. Ses enfants allaient dans une école anglophone mais parlaient également un peu la langue. Ce qui leurs a permis de vite s'intégrer. Le multilinguisme est très courant dans le pays puisqu'il s'agit d'une ex-colonie anglaise mais qui a aussi été sous protectorat français pendant une partie du vingtième siècle. La langue officielle est l'arabe libanais mais le français et l'anglais représentent respectivement 45 et 30% des principales langues étrangères.

La langue a été un de ses critères principaux pour choisir son pays d'accueil. Elle voulait aussi que ce soit un pays européen car elle est convaincue qu'ici tous les citoyens sont égaux et jouissent des mêmes droits. La Belgique lui inspire également un fort sentiment de sécurité. (Sécurité sociale). Il y a aussi beaucoup plus d'aides sociales notamment pour la scolarisation des enfants et pour tout ce qui est assurances santé. La crise économique au Liban complique le système d'aides sociales. Le système sanitaire est beaucoup plus développé et les soins sont plus accessibles. Soins moins cher voire gratuits. Elle a pu également obtenir l'équivalence de son diplôme en Belgique et n'a donc pas eu besoin d'effectuer d'études supplémentaires.

Elle a pris un avion et a fait quatre heures de vol du Beyrouth à Bruxelles avec sa famille. Elle a reçu l'aide d'une personne de l'office de recrutement. Celle-ci l'a aidée avec la demande de papier et les procédures administratives. Elle a, dans un premier temps, loué un appartement airbnb puisqu'il faut détenir un contrat de travail pour obtenir un contrat de location. Elle s'est donc tournée vers le airbnb le temps de signer le contrat et d'avoir tous ses documents en ordre.

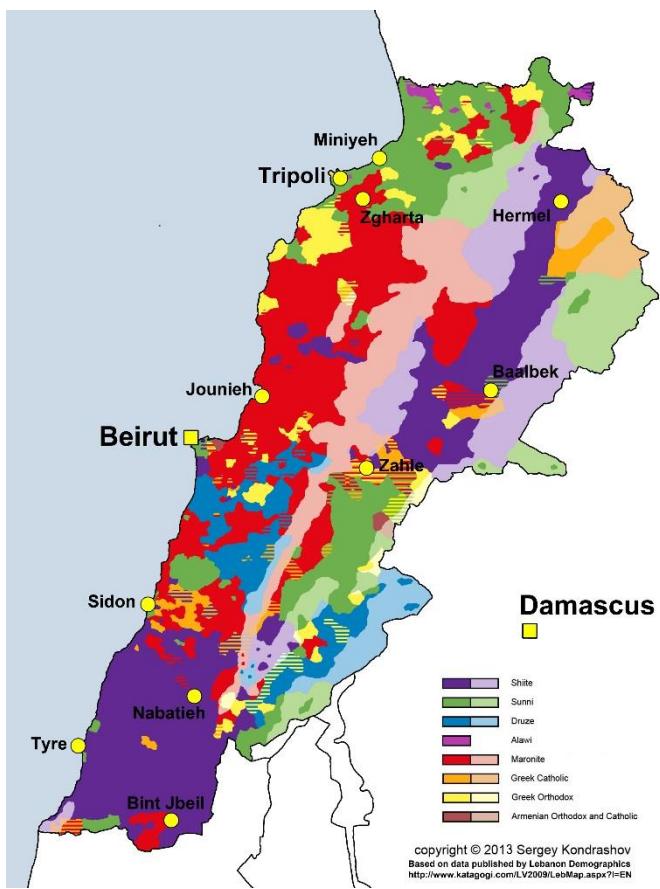
Cela faisait déjà environ trois ans que Nisrine cherchait à trouver un meilleur emploi pour permettre d'améliorer les conditions, l'avenir de ses enfants. Elle ne savait pas par où commencer ni comment s'y prendre ; mais il y a un an quelqu'un lui a parlé d'un programme de recrutement qui aide et accompagne les infirmières pour partir en Belgique. C'est comme cela qu'elle a débuté sa démarche. En janvier 2020, elle a reçu une proposition d'emploi en tant qu'infirmière à Bruxelles. Le Covid a malheureusement suspendu les procédures pendant le temps de la première vague de l'épidémie qui a exigé un confinement total. Cependant, une fois les mesures de sécurité assouplies, le programme a pu continuer et les procédures se sont au contraire accélérées. A cause, ou peut-être bien grâce, au contexte actuel de la crise sanitaire, son dossier a été traité avec rapidité. Son cas est une exception à la règle puisque l'ambassade

belge au Liban lui a instantanément accordé le regroupement familial. Elle a donc pu directement s'installer en Belgique avec sa famille sans avoir à attendre les trois mois en vigueur pour demander ce fameux regroupement. La procédure de demande de visa a également été facilitée par l'empressement mais aussi par le cruel manque de personnel hospitalier dont souffre la Belgique en



cette période de crise sanitaire. Sa qualification d'infirmière a donc aussi joué en sa faveur. Connaissant la procédure habituelle, Nisrine s'était déjà préparée à partir toute seule pour la Belgique.

Depuis 2019, un millier de médecins ont quitté le Liban soit 20% des effectifs.



Ce projet étant également axé sur le statut et la condition de la femme, nous avons jugé important de questionner Nisrine quant à son sentiment en tant que femme au Liban et en Belgique. Il faut déjà savoir que le Liban héberge une importante diversité de religions. La principale étant l'Islam mais seulement à 61,1%. Nisrine fait donc partie des 33,7% des chrétiens libanais. Ce pays est donc majoritairement musulman. Toutefois, il ne faut pas pour autant penser que là-bas la femme n'a aucun droit et aucune liberté. Nisrine nous explique qu'au Liban les femmes sont libres mais que le principal problème est qu'homme et femme ne sont pas égaux face à la loi. « Là-bas tu sens que tu es libre mais les lois ne sont pas avec la femme. Donc si tu vis normalement tu ne sentiras pas la différence mais si tu as un problème avec la loi c'est la catastrophe » nous confie-t-elle.

Elle nous explique que, par exemple, lors d'un divorce compliqué, la loi ne se range jamais du côté de la femme ou bien que si une femme tombe enceinte sans être mariée, elle ne pourra pas avoir de papier pour son enfant. Depuis qu'elle a emménagé en Belgique, elle ressent une différence dans la législation et reconnaît que la femme a un meilleur statut dans ce pays ; « Il y a encore beaucoup à travailler à propos de la loi malheureusement » dit-elle.

Une autre différence qu'elle a remarquée une fois arrivée ici, est la discrétion avec laquelle on traite la religion en Belgique. En effet, elle s'est rendue compte que la religion n'interfère pas dans les affaires politiques et qu'elle n'intervient que dans le domaine privé. Contrairement au Liban où la religion est mêlée à la politique et aux lois. Chaque croyant suit les lois de son Eglise. Le pays n'a donc pas de législation unissant toutes les communautés !

Malgré cet exil, ses enfants seront toujours baignés dans la culture libanaise et Nisrine va continuer à leur transmettre les traditions de son pays. Il lui aura fallu un certain temps pour s'adapter à sa nouvelle vie et il est certain que sa famille lui manque toujours mais elle est également sûre qu'elle a pris la bonne décision afin d'éviter les problèmes et le stress quotidien auxquels elle devait faire face dans son pays.

